



12/10/2011

Députée Masini, Veneur et Politesse

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [octobre 2011](#) > [La députée, le veneur et la politesse](#)

La députée, le veneur et la politesse

Par Thomas Goussard - 12/10/2011 à 11h3

Un échange de courriers étonnant entre la députée UMP Maryse Joissain Masini et le Philippe Dulac à propos de la Vénerie.

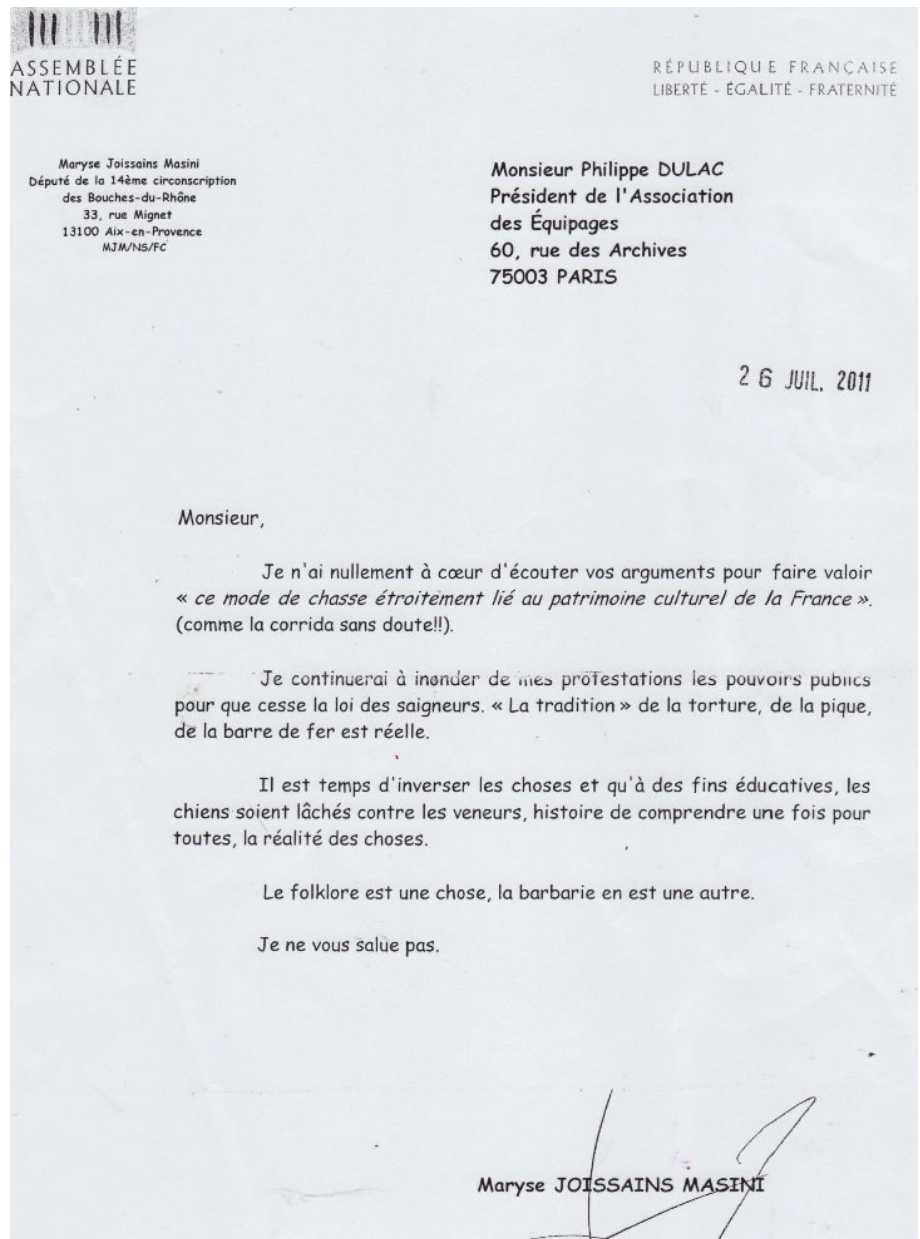
Suite à la **proposition de loi** visant à abolir la chasse à courre déposée par Yves Cochet en mai dernier à l'Assemblée Nationale, **la Société de Vénerie a demandé un rendez-vous** au député d'Europe Ecologie – Les Verts.

Monsieur Cochet n'a jamais répondu à cette demande. Mais une des 7 autres députés signataires de cette PPL, **la député UMP Maryse Joissains Masini, a eu la « courtoisie » d'y répondre dans une lettre adressée à Philippe Dulac** cet été.

Il est surprenant de voir qu'une parlementaire puisse s'exprimer de manière aussi « rustique » sur un papier à en-tête de la République...

La réponse que vient de lui adresser le Président d'honneur de la société de Vénerie fait preuve d'un peu plus de tolérance, de références culturelles et de correction

> [La proposition de loi d'Yves Cochet](#)
(proposition n° 3497, enregistrée le 01 Juin 2011 à la Présidence de l'Assemblée Nationale)



Copie de la lettre de Madame Joissains Masini à Philippe Dulac



12/10/2011

Députée Masini, Veneur et Politesse



Paris, le 30 septembre 2011

fac-simileLe Président d'honneur
Philippe Dulacà
Madame Maryse Joissains Masini
Député de la 14ème circonscription des Bouches-du-Rhône
33, rue Mignet 13100 Aix-en-Provence

Madame,

On ne cesse de lire et d'entendre aujourd'hui qu'il faut tout faire pour préserver - quand il fonctionne encore - ou restaurer - quand il ne fonctionne plus - le « vivre ensemble ».

A la lecture de votre lettre du 26 juillet 2011, je n'ai pas pu m'empêcher de penser que le problème n'est pas imaginaire.

Je vous ai proposé, comme aux 7 autres signataires de la récente proposition de loi visant à interdire la chasse à courre, de vous rencontrer.

Etait-ce de la provocation ? Certes non. Etait-ce un piège ? Encore moins. C'était, face à une attitude radicale et sans appel consistant à vouloir faire disparaître notre mode de chasse, l'offre courtoise d'échanger, d'expliquer... Car de l'échange naît toujours un peu de lumière.

Et je suis prêt à penser que vous êtes très loin de savoir tout de la vénerie - que vous qualifiez de « tradition de la torture, de la pique, et de la barre de fer »...

Or que me répondez-vous ? Que vous ne souhaitez en aucun cas me rencontrer, donnant à entendre que tout ce que j'aurais à vous dire est fallacieux et insupportable.

Mais pire que cela : vous formulez le souhait que les veneurs soient chassés par leurs chiens.

Je sais qu'il existe dans la mythologie un terrible épisode du même genre : Artemis courroucée fait dévorer Actéon par sa meute. Mais les motifs de ce courroux n'ont rien à voir avec le problème des rapports homme-animal, d'autant qu'Artémis n'est autre que la déesse de la chasse !

Faut-il que votre dévouement à la cause des animaux vous conduise à souhaiter leur perte aux hommes qui ne partagent pas votre vision du monde ? Vous me permettez d'être sincèrement choqué par votre souhait absurde.

Que vous n'aimiez pas la chasse à courre est votre droit. Que vous alliez jusqu'à prendre l'initiative de proposer son interdiction par la loi afin d'empêcher ceux qui l'aiment de la pratiquer est déjà plus questionnable. Mais que vous refusiez d'adresser la parole à ceux qui ont pour tâche de la défendre n'est pas convenable. Il existe, que je sache, un principe général du droit qui s'appelle les droits de la défense. Et que vous acheviez votre réponse vengeresse par un « Je ne vous salue pas » est simplement inacceptable. Tout cela à en tête de l'Assemblée Nationale...

Vous oubliez que vous êtes une élue de la République française. En votre qualité vous représentez, quoi qu'il puisse vous en coûter, l'ensemble des citoyens. J'en suis un et les veneurs en sont d'autres. Se comporter en passionaria d'une guerre de religion, animée par un sectarisme aveugle, n'est pas digne de vos fonctions.

Après réflexion, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de vous faire part de ma réaction.

Croyez, Madame le député, je vous prie, à l'assurance de ma parfaite considération citoyenne.

Le Président d'honneur
Philippe Dulac*Fac-simile de la lettre de Philippe Dulac à Madame Joissains Masini*

Note: information relayée par le site < <http://www.aspcq.fr> >, Association des Sauvaginiers du Pas-de-Calais Ouest